

CRUE DU 10 Octobre 1993

(20 cm dans le hangar)

Le Provençal 21 octobre 1993

CADEROUSSE

La société nautique sous les eaux

Epargnées depuis leur construction en 1985, les installations de la société nautique ont subi, ces jours derniers, d'importants dégâts dus aux eaux du Rhône. Les rameurs venus voir l'état des lieux ont constaté avec amertume que les aménagements qui leur avaient coûté beaucoup d'efforts étaient grandement endommagés. Ils ont commencé les opérations de nettoyage, mais la gan-

gue de limon n'était pas facile à éliminer. Aussi ont-ils été très heureux de passer le relais aux pompiers, des spécialistes qui possèdent à la fois le matériel et la technique pour mener à bien ce genre d'opération.

Quelques bateaux ont été endommagés dans le hangar même. Sous la poussée des eaux, les pontons ont été détruits. Les passerelles de raccorde-

ment à la berge, en acier galvanisé, sont toujours là, mais vrillées. La plate-forme se trouve sous une couche de limon épaisse de 80 cm par endroits. Des engins de dégagement vont être mis gracieusement par la mairie à la disposition du club d'aviron dans les prochains jours.

D'après M. Janvier Lucidor, président fondateur du club, qui se félicite par ailleurs qu'aucune personne n'ait été touchée, les dommages sont estimés à 70 000 F. Le chemin d'accès a perdu son revêtement et l'empierrement a souffert par endroits. Le plus navrant, c'est que ce chemin venait d'être refait.

Les responsables régionaux de l'aviron ont formulé le souhait de tenir l'assemblée générale de la ligue provençale des sociétés d'aviron à Caderousse en janvier prochain. Et les régates régionales se dérouleront ici comme prévu au mois de mai. Les dirigeants du club et les élus vont faire le maximum pour que ces inondations ne soient bientôt qu'un fâcheux souvenir et que tout redevienne vite comme avant.



Etat des lieux, navrant (Photo D.D.)